

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 19 juillet 2021

Date de l'annonce publique : 12/07/2021

Date de la convocation des conseillers : 12/07/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.								
Visioconférence	Néant.								
Procuration	Néant								
Absences	BRIX, conseillère (excusée)								
Statistiques	<table border="0"> <tr> <td>Nombre de conseillers présents physiquement</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Nombre de conseillers participant par visioconférence</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Nombre de procurations données</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020</td> <td>12</td> </tr> </table>	Nombre de conseillers présents physiquement	12	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0	Nombre de procurations données	0	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	12
Nombre de conseillers présents physiquement	12								
Nombre de conseillers participant par visioconférence	0								
Nombre de procurations données	0								
Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	12								
Référence	CC.2021-7-19 - 7.0								
Point de l'ordre du jour	Point								
Objet	Décompte de travaux - Assainissement - Collecteurs (Phase 6 - Kockelscheuer).								

Le conseil communal,

Vu le décompte, établi par le service technique communal le 10/06/2021 et arrêté par le collège le 01/07/2021, concernant les travaux d'assainissement de la localité de Kockelscheuer (phase 6 du projet d'assainissement de la commune de Roeser) ;

Vu la délibération du 18 mars 2013, approuvée le 7 octobre 2013 sous le n°19/13/CAC, portant approbation du projet relatif à l'assainissement de la localité de Kockelscheuer (phase 6 du projet d'assainissement de la commune de Roeser) ;

Considérant que le décompte s'élève à : 2.841.304,59 € ;

Considérant que le devis s'établissait à : 4.085.000,00 € ;

Vu les articles du budget communal spécifiés ci-après :

Article(s)	Libellé	Exercice(s)
4/0733/2143/006	ASSAINISSEMENT - COLLECTEURS (PHASE 6 - KOCKELSCHEUER)	2011-2012
4/520/222100/13002	Réseau d'assainissement des eaux usées - Pose de collecteurs (phase 6 - Kockelscheuer)	2013-2020

Vu l'article 47 de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte du projet suivant :

Projet	Montant en €
Assainissement - Collecteurs (Phase 6 - Kockelscheuer)	2.841.304,59



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 19 juillet 2021

Référence

CC.2021-7-19 - 7.0

Point

Point

Objet

Décompte de travaux - Assainissement - Collecteurs (Phase 6 - Kockelscheuer).



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 26 juillet 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,